

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du MERCREDI 13 MAI 2026 à 18 h 30 –
Mairie - salle des commissions**

N° DCA2026-05-13/07

Présents : Benoît CHAMBOURDON, Président ;

Suzy FAVRE-ROCHEX, Pauline GUILLEMAILLE, Saïda HADDOUR, Quentin MORVAN, René NENNA, Marc PATUREL ;
Patrick BIDAUD, Alain COSTA, Cyril KERGADALLAN, Jacqueline ODOIX, Antipas TOUATAM, Juliette RAPHOZ,
Martine VIX ;

Excusés avec procuration : Virginie VAILLIER (procuration à C. KERGADALLAN) ;

Excusés : Claire-Zoé BALAS, Claire POULIN

Membres votants : 15

**Objet : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES A LA
RESIDENCE AUTONOMIE LES ROCAILLES DU VERGER**

Il est rappelé au Conseil d'administration qu'une commission d'attribution des places à la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger existe depuis plusieurs années.

Cette commission est notamment chargée de l'examen des dossiers de demande d'accueil à la résidence et de l'attribution des studios disponibles.

Elle est composée de membres élus représentant le CCAS, gestionnaire de la résidence, et d'agents administratifs, désignés pour la durée du mandat électoral.

Suite au renouvellement du conseil d'administration du CCAS, il est proposé de nommer deux membres élus représentants le CCAS.

Sont candidats : Claire-Zoé BALAS – Suzy FAVRE-ROCHEX – Virginie VAILLIER.

Le personnel administratif sera représenté par la directrice de l'établissement et la secrétaire chargée de l'accueil des demandeurs.

Afin de désigner les 2 membres élus, un vote à bulletin secret est tenu. Après dépouillement des bulletins de vote, sont comptabilisés 13 suffrages exprimés pour Claire-Zoé BALAS, 9 pour Virginie VAILLIER et 8 pour Suzy FAVRE-ROCHEX, ainsi le Conseil d'Administration :

- **EMET un avis favorable** au maintien d'une commission d'attribution des places à la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger, et à la nomination de ses membres tel que proposé.
- **DESIGNE** Claire-Zoé **BALAS** et Virginie **VAILLIER** pour représenter le CCAS à la commission d'attribution des places à la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger.

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-préfecture

de Bonneville le 29.05.2026

Publié le 29.05.2026

Le Président,

Benoît CHAMBOURDON



Ainsi fait et délibéré,

La Roche-sur-Foron, le 13 mai 2026

Le Président,

Benoît CHAMBOURDON

